

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE JARVILLE
Commune

Numéro SIRET : 21540274400019

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VANDOEUVRE LES NANCY

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	62
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	70
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	71
B11.2 - Liste des établissements publics créés	72
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	77
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	78

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9 576

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 073,23

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 023,12
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 025,28
3	Dépenses d'équipement brut / population	987,87
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 071,74
5	DGF / population	246,35
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,36 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106,38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	96,35 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	104,53 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,21 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération n° 14 du 12/12/2023 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	16 341 959,10	18 962 174,26	1 507 879,43	A1 4 128 094,59
Investissement	4 680 890,81	6 504 264,28	(3) 57 037,26	A2 1 880 410,73
Fonctionnement	11 661 068,29	12 457 909,98	(4) 1 450 842,17	A3 2 247 683,86

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 608 397,74	III + IV 0,00	B1	-608 397,74
Investissement	I 608 397,74	III 0,00	B2	-608 397,74
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 519 696,85
Investissement	A2 + B2	1 272 012,99
Fonctionnement	A3 + B3	2 247 683,86

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 608 397,74
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	25 680,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	569 274,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	13 443,26
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 514 305,95	8 242 292,96

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	608 397,74	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 880 410,73

=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	10 122 703,69	10 122 703,69

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 361 114,29	9 837 718,80

		DEPENSES	RECETTES
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 523 395,49

=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	11 361 114,29	11 361 114,29

	TOTAL DU BUDGET (4)	21 483 817,98	21 483 817,98
--	----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	173 891,00	25 680,00	100 171,00	100 171,00	125 851,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	16 500,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 626 416,68	569 274,48	572 310,00	572 310,00	1 141 584,48
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 975 001,49	13 443,26	8 159 581,00	8 159 581,00	8 173 024,26
Total des dépenses d'équipement		6 791 809,17	608 397,74	8 848 062,00	8 848 062,00	9 456 459,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	636 738,53	0,00	646 621,95	646 621,95	646 621,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		674 238,53	0,00	646 621,95	646 621,95	646 621,95
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 466 047,70	608 397,74	9 494 683,95	9 494 683,95	10 103 081,69

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	19 981,00		19 622,00	19 622,00	19 622,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		19 981,00		19 622,00	19 622,00	19 622,00

TOTAL	7 486 028,70	608 397,74	9 514 305,95	9 514 305,95	10 122 703,69
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 122 703,69
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	762 236,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 100 030,00	0,00	3 720 000,00	3 720 000,00	3 720 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 862 266,00	0,00	4 290 000,00	4 290 000,00	4 290 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	354 292,00	0,00	379 925,87	379 925,87	379 925,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 374 754,92	0,00	724 288,37	724 288,37	724 288,37
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 365 232,30	0,00	1 303 748,76	1 303 748,76	1 303 748,76
Total des recettes financières		3 094 279,22	0,00	2 407 963,00	2 407 963,00	2 407 963,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 956 545,22	0,00	6 697 963,00	6 697 963,00	6 697 963,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 012 828,58		1 026 251,24	1 026 251,24	1 026 251,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	459 617,64		518 078,72	518 078,72	518 078,72
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 472 446,22		1 544 329,96	1 544 329,96	1 544 329,96

TOTAL	7 428 991,44	0,00	8 242 292,96	8 242 292,96	8 242 292,96
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 880 410,73
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 122 703,69
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 524 707,96
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 530 329,07	0,00	2 373 097,98	2 373 097,98	2 373 097,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 231 400,00	0,00	5 228 332,46	5 228 332,46	5 228 332,46
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 806 386,31	0,00	1 851 497,25	1 851 497,25	1 851 497,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 648 115,38	0,00	9 532 927,69	9 532 927,69	9 532 927,69
66	Charges financières	175 744,87	0,00	259 856,64	259 856,64	259 856,64
67	Charges spécifiques (3)	11 056,50	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 854 916,75	0,00	9 816 784,33	9 816 784,33	9 816 784,33

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 012 828,58		1 026 251,24	1 026 251,24	1 026 251,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	459 617,64		518 078,72	518 078,72	518 078,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 472 446,22		1 544 329,96	1 544 329,96	1 544 329,96

TOTAL	11 327 362,97	0,00	11 361 114,29	11 361 114,29	11 361 114,29
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 361 114,29
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	212 000,00	0,00	234 312,47	234 312,47	234 312,47
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	705 050,00	0,00	605 450,00	605 450,00	605 450,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	771 697,00	0,00	771 697,00	771 697,00	771 697,00
731	Fiscalité locale	4 894 280,00	0,00	4 993 280,00	4 993 280,00	4 993 280,00
74	Dotations et participations (3)	3 185 022,80	0,00	3 084 352,33	3 084 352,33	3 084 352,33
75	Autres produits de gestion courante (3)	88 485,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 856 534,80	0,00	9 818 091,80	9 818 091,80	9 818 091,80
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 856 539,80	0,00	9 818 096,80	9 818 096,80	9 818 096,80

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 981,00		19 622,00	19 622,00	19 622,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 981,00		19 622,00	19 622,00	19 622,00

TOTAL	9 876 520,80	0,00	9 837 718,80	9 837 718,80	9 837 718,80
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 523 395,49
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 361 114,29
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 524 707,96
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	222,00	222,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	646 621,95	0,00	646 621,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	125 851,00	0,00	125 851,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 141 584,48	19 400,00	1 160 984,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	8 173 024,26	0,00	8 173 024,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 103 081,69	19 622,00	10 122 703,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 122 703,69
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 373 097,98		2 373 097,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 228 332,46		5 228 332,46
014	Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 851 497,25	0,00	1 851 497,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	259 856,64	0,00	259 856,64
67	Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	518 078,72	538 078,72
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 026 251,24	1 026 251,24
Dépenses de fonctionnement – Total		9 816 784,33	1 544 329,96	11 361 114,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 361 114,29
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	379 925,87	0,00	379 925,87
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	570 000,00	0,00	570 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 720 000,00	0,00	3 720 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		518 078,72	518 078,72
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 026 251,24	1 026 251,24
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 303 748,76		1 303 748,76
Recettes d'investissement – Total		5 973 674,63	1 544 329,96	7 518 004,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 880 410,73
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	724 288,37
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 122 703,69
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	234 312,47		234 312,47
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	605 450,00		605 450,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		19 400,00	19 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	771 697,00		771 697,00
731	Fiscalité locale	4 993 280,00		4 993 280,00
74	Dotations et participations (8)	3 084 352,33		3 084 352,33
75	Autres produits de gestion courante (8)	129 000,00	0,00	129 000,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	222,00	222,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 818 096,80	19 622,00	9 837 718,80

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			1 523 395,49
			=
			11 361 114,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 486 028,70	608 397,74	0,00	9 514 305,95	9 514 305,95	6 975 310,00	2 538 995,95	10 122 703,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 891,00	25 680,00	0,00	100 171,00	100 171,00	0,00	100 171,00	125 851,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	16 500,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 626 416,68	569 274,48	0,00	572 310,00	572 310,00	44 310,00	528 000,00	1 141 584,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 975 001,49	13 443,26	0,00	8 159 581,00	8 159 581,00	6 915 000,00	1 244 581,00	8 173 024,26
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 791 809,17	608 397,74	0,00	8 848 062,00	8 848 062,00	6 975 310,00	1 872 752,00	9 456 459,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	636 738,53	0,00		646 621,95	646 621,95		646 621,95	646 621,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		674 238,53	0,00	0,00	646 621,95	646 621,95	0,00	646 621,95	646 621,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 466 047,70	608 397,74	0,00	9 494 683,95	9 494 683,95	6 975 310,00	2 519 373,95	10 103 081,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	19 981,00			19 622,00	19 622,00		19 622,00	19 622,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 981,00			19 622,00	19 622,00		19 622,00	19 622,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	10 122 703,69
---	----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 054 236,52	0,00	7 518 004,59	7 518 004,59	7 518 004,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	762 236,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 100 030,00	0,00	3 720 000,00	3 720 000,00	3 720 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 862 266,00	0,00	4 290 000,00	4 290 000,00	4 290 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	354 292,00	0,00	379 925,87	379 925,87	379 925,87
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 365 232,30	0,00	1 303 748,76	1 303 748,76	1 303 748,76
Total des recettes financières		1 719 524,30	0,00	1 683 674,63	1 683 674,63	1 683 674,63
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 581 790,30	0,00	5 973 674,63	5 973 674,63	5 973 674,63
021	Virement de la section de fonctionnement	1 012 828,58		1 026 251,24	1 026 251,24	1 026 251,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	459 617,64		518 078,72	518 078,72	518 078,72
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 472 446,22		1 544 329,96	1 544 329,96	1 544 329,96

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 880 410,73
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	724 288,37
---------------------------------------	-------------------

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					10 122 703,69

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 486 028,70	608 397,74	0,00	9 514 305,95	9 514 305,95	6 975 310,00	2 538 995,95	10 122 703,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 891,00	25 680,00	0,00	100 171,00	100 171,00	0,00	100 171,00	125 851,00
2031	Frais d'études	153 891,00	25 680,00	0,00	100 171,00	100 171,00	0,00	100 171,00	125 851,00
2051	Concessions, droits similaires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	16 500,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
2324	Subventions d'équipements versées	16 500,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 626 416,68	569 274,48	0,00	572 310,00	572 310,00	44 310,00	528 000,00	1 141 584,48
2115	Terrains bâtis	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	77 280,00	73 533,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 533,99
21314	Bâtiments culturels et sportifs	140 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	468 357,76	304 535,25	0,00	284 310,00	284 310,00	44 310,00	240 000,00	588 845,25
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 697,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 697,98
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	20 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	615,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	83 529,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	521 114,51	189 507,26	0,00	288 000,00	288 000,00	0,00	288 000,00	477 507,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 975 001,49	13 443,26	0,00	8 159 581,00	8 159 581,00	6 915 000,00	1 244 581,00	8 173 024,26
2312	Agencements et aménagements de terrains	852 079,06	0,00	0,00	759 581,00	759 581,00	15 000,00	744 581,00	759 581,00
2313	Constructions	4 122 922,43	13 443,26	0,00	7 400 000,00	7 400 000,00	6 900 000,00	500 000,00	7 413 443,26

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 791 809,17	608 397,74	0,00	8 848 062,00	8 848 062,00	6 975 310,00	1 872 752,00	9 456 459,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	636 738,53	0,00		646 621,95	646 621,95		646 621,95	646 621,95
1641	Emprunts en euros	617 867,53	0,00		641 510,95	641 510,95		641 510,95	641 510,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	16 871,00	0,00		5 111,00	5 111,00		5 111,00	5 111,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	37 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		674 238,53	0,00	0,00	646 621,95	646 621,95	0,00	646 621,95	646 621,95
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 466 047,70	608 397,74	0,00	9 494 683,95	9 494 683,95	6 975 310,00	2 519 373,95	10 103 081,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	19 981,00			19 622,00	19 622,00		19 622,00	19 622,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	581,00			222,00	222,00		222,00	222,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	581,00			222,00	222,00		222,00	222,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	19 400,00			19 400,00	19 400,00		19 400,00	19 400,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21312	Bâtiments scolaires	14 400,00			14 400,00	14 400,00		14 400,00	14 400,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 981,00			19 622,00	19 622,00		19 622,00	19 622,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 054 236,52	0,00	7 518 004,59	7 518 004,59	7 518 004,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	762 236,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 732,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	300 000,00	0,00	304 584,00	304 584,00	304 584,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	173 716,00	173 716,00	173 716,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	105 504,00	0,00	66 700,00	66 700,00	66 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 100 030,00	0,00	3 720 000,00	3 720 000,00	3 720 000,00
1641	Emprunts en euros	2 100 030,00	0,00	3 720 000,00	3 720 000,00	3 720 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 862 266,00	0,00	4 290 000,00	4 290 000,00	4 290 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	354 292,00	0,00	379 925,87	379 925,87	379 925,87
10222	FCTVA	354 292,00	0,00	379 925,87	379 925,87	379 925,87
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 365 232,30	0,00	1 303 748,76	1 303 748,76	1 303 748,76
Total des recettes financières		1 719 524,30	0,00	1 683 674,63	1 683 674,63	1 683 674,63
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 581 790,30	0,00	5 973 674,63	5 973 674,63	5 973 674,63

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	1 012 828,58		1 026 251,24	1 026 251,24	1 026 251,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	459 617,64		518 078,72	518 078,72	518 078,72
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	5 580,00		5 580,00	5 580,00	5 580,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 091,00		1 912,00	1 912,00	1 912,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	8 070,00		9 100,00	9 100,00	9 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 549,15		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	237,52		237,52	237,52	237,52
281312	Bâtiments scolaires	2 163,00		2 163,00	2 163,00	2 163,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	182,00		182,00	182,00	182,00
281318	Autres bâtiments publics	441,00		99,60	99,60	99,60
281321	Immeubles de rapport	2 147,60		1 632,06	1 632,06	1 632,06
281351	Bâtiments publics	188,48		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	26 184,00		26 184,00	26 184,00	26 184,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	13 951,39		14 134,82	14 134,82	14 134,82
28181	Installations générales, aménagt divers	2 179,00		2 179,00	2 179,00	2 179,00
281828	Autres matériels de transport	55 032,56		51 427,16	51 427,16	51 427,16
281831	Matériel informatique scolaire	19 997,00		17 774,00	17 774,00	17 774,00
281838	Autre matériel informatique	58 458,17		39 888,74	39 888,74	39 888,74
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 021,90		1 701,41	1 701,41	1 701,41
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	41 714,13		42 615,88	42 615,88	42 615,88
28185	Matériel de téléphonie	1 097,00		999,00	999,00	999,00
28188	Autres immo. corporelles	207 332,74		300 268,53	300 268,53	300 268,53
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 472 446,22		1 544 329,96	1 544 329,96	1 544 329,96

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 327 362,97	0,00	0,00	11 361 114,29	11 361 114,29	0,00	11 361 114,29	11 361 114,29
011	Charges à caractère général (3)	2 530 329,07	0,00	0,00	2 373 097,98	2 373 097,98	0,00	2 373 097,98	2 373 097,98
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 231 400,00	0,00		5 228 332,46	5 228 332,46		5 228 332,46	5 228 332,46
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 806 386,31	0,00	0,00	1 851 497,25	1 851 497,25	0,00	1 851 497,25	1 851 497,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 648 115,38	0,00	0,00	9 532 927,69	9 532 927,69	0,00	9 532 927,69	9 532 927,69
66	Charges financières	175 744,87	0,00		259 856,64	259 856,64		259 856,64	259 856,64
67	Charges spécifiques (3)	11 056,50	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		206 801,37	0,00	0,00	283 856,64	283 856,64		283 856,64	283 856,64
Total des dépenses réelles		9 854 916,75	0,00	0,00	9 816 784,33	9 816 784,33	0,00	9 816 784,33	9 816 784,33
023	Virement à la section d'investissement	1 012 828,58			1 026 251,24	1 026 251,24		1 026 251,24	1 026 251,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	459 617,64			518 078,72	518 078,72		518 078,72	518 078,72
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 472 446,22			1 544 329,96	1 544 329,96		1 544 329,96	1 544 329,96

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	11 361 114,29
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 876 520,80	0,00	9 837 718,80	9 837 718,80	9 837 718,80
013	Atténuations de charges (2)	212 000,00	0,00	234 312,47	234 312,47	234 312,47
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	705 050,00	0,00	605 450,00	605 450,00	605 450,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	771 697,00	0,00	771 697,00	771 697,00	771 697,00
731	Fiscalité locale	4 894 280,00	0,00	4 993 280,00	4 993 280,00	4 993 280,00
74	Dotations et participations (2)	3 185 022,80	0,00	3 084 352,33	3 084 352,33	3 084 352,33
75	Autres produits de gestion courante (2)	88 485,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 856 534,80	0,00	9 818 091,80	9 818 091,80	9 818 091,80
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes réelles		9 856 539,80	0,00	9 818 096,80	9 818 096,80	9 818 096,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 981,00	0,00	19 622,00	19 622,00	19 622,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 981,00	0,00	19 622,00	19 622,00	19 622,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 523 395,49
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 361 114,29
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 327 362,97	0,00	0,00	11 361 114,29	11 361 114,29	0,00	11 361 114,29	11 361 114,29
011	Charges à caractère général (4)	2 530 329,07	0,00	0,00	2 373 097,98	2 373 097,98	0,00	2 373 097,98	2 373 097,98
6042	Achats de prestations de services	356 700,00	0,00	0,00	373 110,00	373 110,00	0,00	373 110,00	373 110,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60612	Energie - Electricité	230 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
60613	Chauffage urbain	330 000,00	0,00	0,00	265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00
60623	Alimentation	3 745,00	0,00	0,00	3 575,00	3 575,00	0,00	3 575,00	3 575,00
60628	Autres fournitures non stockées	32 520,00	0,00	0,00	28 120,00	28 120,00	0,00	28 120,00	28 120,00
60631	Fournitures d'entretien	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	106 700,00	0,00	0,00	64 300,00	64 300,00	0,00	64 300,00	64 300,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 500,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6064	Fournitures administratives	8 820,00	0,00	0,00	7 920,00	7 920,00	0,00	7 920,00	7 920,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
6067	Fournitures scolaires	42 700,00	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
6068	Autres matières et fournitures	48 726,00	0,00	0,00	29 826,00	29 826,00	0,00	29 826,00	29 826,00
6132	Locations immobilières	75 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
61351	Matériel roulant	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	16 500,00	0,00	0,00	17 200,00	17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien terrains	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 635,90	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	159 800,00	0,00	0,00	161 800,00	161 800,00	0,00	161 800,00	161 800,00
6161	Multirisques	53 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	62 425,81	62 425,81	0,00	62 425,81	62 425,81
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	2 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
62268	Autres honoraires, conseils	57 842,17	0,00		30 842,17	30 842,17	0,00	30 842,17	30 842,17
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	240 500,00	0,00		143 200,00	143 200,00	0,00	143 200,00	143 200,00
6237	Publications	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	41 000,00	0,00		66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 700,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
6262	Frais de télécommunications	36 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 110,00	0,00		16 179,00	16 179,00	0,00	16 179,00	16 179,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 500,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		10 300,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	230 000,00	0,00		229 000,00	229 000,00	0,00	229 000,00	229 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	82 470,00	0,00		80 600,00	80 600,00	0,00	80 600,00	80 600,00
63512	Taxes foncières	69 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
63513	Autres impôts locaux	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 231 400,00	0,00		5 228 332,46	5 228 332,46		5 228 332,46	5 228 332,46
6331	Versement mobilité	55 270,00	0,00		60 676,45	60 676,45		60 676,45	60 676,45
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 680,00	0,00		15 410,85	15 410,85		15 410,85	15 410,85
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 840,00	0,00		63 915,20	63 915,20		63 915,20	63 915,20
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 300,00	0,00		9 350,95	9 350,95		9 350,95	9 350,95
64111	Rémunération principale titulaires	2 209 460,00	0,00		2 014 762,28	2 014 762,28		2 014 762,28	2 014 762,28

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	42 400,00	0,00		35 438,28	35 438,28		35 438,28	35 438,28
64113	NBI	35 100,00	0,00		33 000,60	33 000,60		33 000,60	33 000,60
64118	Autres indemnités	570 220,00	0,00		476 000,00	476 000,00		476 000,00	476 000,00
64131	Rémunérations	564 780,00	0,00		614 848,30	614 848,30		614 848,30	614 848,30
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		10 181,67	10 181,67		10 181,67	10 181,67
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		16 219,42	16 219,42		16 219,42	16 219,42
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		72 045,39	72 045,39		72 045,39	72 045,39
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		12 447,75	12 447,75		12 447,75	12 447,75
6417	Rémunérations des apprentis	21 260,00	0,00		26 510,12	26 510,12		26 510,12	26 510,12
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	508 590,00	0,00		581 903,71	581 903,71		581 903,71	581 903,71
6453	Cotisations aux caisses de retraites	814 260,00	0,00		803 914,85	803 914,85		803 914,85	803 914,85
6454	Cotisations à l'assurance chômage	21 290,00	0,00		28 093,95	28 093,95		28 093,95	28 093,95
6455	Cotisations pour assurance du personnel	190 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 140,00	0,00		7 587,28	7 587,28		7 587,28	7 587,28
6472	Prestations familiales directes	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		20 503,20	20 503,20		20 503,20	20 503,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 260,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	103 360,00	0,00		114 522,21	114 522,21		114 522,21	114 522,21
6488	Autres	90,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
703894	Reversements/forfait post-stationnement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 806 386,31	0,00	0,00	1 851 497,25	1 851 497,25	0,00	1 851 497,25	1 851 497,25
65311	Indemnités de fonction	150 000,00	0,00		134 100,00	134 100,00	0,00	134 100,00	134 100,00
65313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	120,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
65322	Frais de mission et de déplacement	1 200,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	200 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 421 066,31	0,00		1 335 277,25	1 335 277,25	0,00	1 335 277,25	1 335 277,25
65888	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 648 115,38	0,00	0,00	9 532 927,69	9 532 927,69	0,00	9 532 927,69	9 532 927,69
66	Charges financières	175 744,87	0,00		259 856,64	259 856,64		259 856,64	259 856,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	177 376,39	0,00		261 169,11	261 169,11		261 169,11	261 169,11
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 631,52	0,00		-1 312,47	-1 312,47		-1 312,47	-1 312,47
67	Charges spécifiques (4)	11 056,50	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 056,50	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		206 801,37	0,00	0,00	283 856,64	283 856,64		283 856,64	283 856,64
Total des dépenses réelles		9 854 916,75	0,00	0,00	9 816 784,33	9 816 784,33	0,00	9 816 784,33	9 816 784,33
023	Virement à la section d'investissement	1 012 828,58			1 026 251,24	1 026 251,24		1 026 251,24	1 026 251,24

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	459 617,64			518 078,72	518 078,72		518 078,72	518 078,72
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	459 617,64			518 078,72	518 078,72		518 078,72	518 078,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 472 446,22			1 544 329,96	1 544 329,96		1 544 329,96	1 544 329,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	16 373,66
Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 686,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 312,47

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 876 520,80	0,00	9 837 718,80	9 837 718,80	9 837 718,80
013	Atténuations de charges (3)	212 000,00	0,00	234 312,47	234 312,47	234 312,47
6419	Remboursements rémunérations personnel	140 000,00	0,00	151 312,47	151 312,47	151 312,47
6479	Rembourst sur autres charges sociales	72 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	705 050,00	0,00	605 450,00	605 450,00	605 450,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70323	Red. occupation dom. public	172 550,00	0,00	178 950,00	178 950,00	178 950,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	418 000,00	0,00	314 500,00	314 500,00	314 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	15 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	771 697,00	0,00	771 697,00	771 697,00	771 697,00
73211	Attribution de compensation	576 878,00	0,00	576 878,00	576 878,00	576 878,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	174 819,00	0,00	174 819,00	174 819,00	174 819,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
731	Fiscalité locale	4 894 280,00	0,00	4 993 280,00	4 993 280,00	4 993 280,00
73111	Impôts directs locaux	4 543 000,00	0,00	4 640 000,00	4 640 000,00	4 640 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
73141	Accise sur l'électricité	115 000,00	0,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00
73154	Droits de place	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	16 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7318	Autres	280,00	0,00	280,00	280,00	280,00
74	Dotations et participations (3)	3 185 022,80	0,00	3 084 352,33	3 084 352,33	3 084 352,33
74111	Dotations forfaitaire des communes	1 250 000,00	0,00	1 234 000,00	1 234 000,00	1 234 000,00
741121	DSR des communes	165 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00	171 000,00
741123	DSU des communes	815 000,00	0,00	854 000,00	854 000,00	854 000,00
741127	DNP des communes	80 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	25 260,00	0,00	17 355,53	17 355,53	17 355,53
74711	Participation Etat emploi jeunes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	73 480,00	0,00	102 580,00	102 580,00	102 580,00
7472	Participation régions	8 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
747888	Autres	57 152,80	0,00	67 252,80	67 252,80	67 252,80
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	25 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
748372	Dotation politique de la ville (DPV)	585 000,00	0,00	409 164,00	409 164,00	409 164,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	21 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	88 485,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75888	Autres	18 485,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 856 534,80	0,00	9 818 091,80	9 818 091,80	9 818 091,80
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
7688	Autres	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 856 539,80	0,00	9 818 096,80	9 818 096,80	9 818 096,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	19 981,00		19 622,00	19 622,00	19 622,00
722	Immobilisations corporelles	19 400,00		19 400,00	19 400,00	19 400,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	581,00		222,00	222,00	222,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 981,00		19 622,00	19 622,00	19 622,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		912 621,95	778 000,00	0,00	0,00	6 900 000,00	44 310,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	646 621,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	278 000,00	0,00	0,00	0,00	44 310,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	500 000,00	0,00	0,00	6 900 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 824 214,24	503 748,76	0,00	0,00	570 000,00	0,00	800 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	503 748,76	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 104 214,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		845 136,00	0,00	0,00	14 616,00		9 494 683,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		646 621,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 555,00	0,00	0,00	14 616,00		100 171,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		16 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		572 310,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	759 581,00	0,00	0,00	0,00		8 159 581,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		6 697 963,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 303 748,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 104 214,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		570 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 720 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		597 180,23	4 994 020,08	0,00	200 310,00	1 472 059,02	928 145,00	1 210 430,00	0,00
011	Charges à caractère général	14 800,00	1 548 097,17	0,00	66 320,00	558 635,81	75 785,00	10 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	227 523,59	3 255 902,91	0,00	133 990,00	908 445,96	327 210,00	90 080,00	0,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	170 020,00	0,00	0,00	4 977,25	525 150,00	1 110 350,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	259 856,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 305 057,53	678 476,47	0,00	97 860,00	468 752,80	101 000,00	148 750,00	0,00
013	Atténuations de charges	53 000,00	151 312,47	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	17 000,00	0,00	97 500,00	319 500,00	98 500,00	54 750,00	0,00
73	Impôts et taxes	771 697,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 993 000,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 472 355,53	440 164,00	0,00	80,00	149 252,80	2 500,00	20 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	65 590,00	15 000,00	284 850,00	49 200,00		9 816 784,33
011	Charges à caractère général	0,00	29 520,00	15 000,00	5 740,00	49 200,00		2 373 097,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 070,00	0,00	279 110,00	0,00		5 228 332,46
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00		1 851 497,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		259 856,64
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
RECETTES		0,00	5 000,00	0,00	0,00	13 200,00		9 818 096,80
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		234 312,47
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	5 000,00	0,00	0,00	13 200,00		605 450,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		771 697,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 993 280,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 084 352,33
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		129 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 392 145,00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 392 145,00									
2000000000350350/10278 04046 00020333902	CREDIT MUTUEL JARVILLE BONSECOURS	12/12/2017	10/03/2018	31/03/2018	1 500 000,00	F		1,400	1,424		T	X Echéance constante		A-1
5643557	Caisse d'Epargne de Nancy	09/11/2018	05/12/2018	05/03/2019	1 400 000,00	F		1,790	1,803		T	X Echéance constante		A-1
5702037	Caisse dépôt et Consignations	23/12/2025	30/12/2025	31/12/2025	1 751 745,00	F		2,200	2,464		T	X Echéance constante		A-1
86469222706	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	06/08/2012	31/08/2012	30/09/2012	1 000 000,00	F		4,360	4,456		M	X Echéance constante		A-1
86473980951	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	21/12/2020	31/12/2020	10/03/2021	1 600 000,00	F		0,760	0,768		T	X Echéance constante		A-1
86474148991	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	29/12/2021	20/02/2022	10/04/2022	459 000,00	F		0,840	0,854		T	X Echéance constante		A-1
A060164	Caisse d'Epargne de Nancy	25/08/2006	25/08/2006	25/11/2006	800 000,00	F	TAUX FIXE	4,380	4,380		T	X Echéance constante		A-1
A3407042	Caisse d'Epargne de Nancy	17/12/2007	25/12/2007	25/04/2008	560 000,00	F	TAUX FIXE	4,480	4,480		T	X Echéance constante		A-1
DOS02000714	Caisse dépôt et Consignations	22/04/2025	23/06/2025	23/06/2026	323 200,00	F		0,250	0,250		A	X Echéance constante		A-1
M98960A- Contrat M98960A	Caisse dépôt et Consignations	15/03/2023	26/06/2023	26/06/2024	280 000,00	F		0,250	0,250		A	X Echéance constante		A-1
MON512745EUR	SA LA BANQUE POSTALE	28/07/2016	26/08/2016	01/12/2016	418 200,00	F		1,050	1,050		T	C		A-1
MON540433EUR/0542275/001	SA LA BANQUE POSTALE	20/12/2021	31/12/2021	01/04/2022	1 000 000,00	F		0,650	0,650		T	C		A-1
MON542088EUR	SA LA BANQUE POSTALE	20/06/2022	25/07/2022	01/11/2022	3 300 000,00	V	EURIBOR03M	0,595	2,641		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					102 235,20									
1681 Autres emprunts (total) (9)					102 235,20									
10615	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	24/09/2009	01/06/2011	01/10/2011	102 235,20	F	TAUX FIXE	0,000	0,481		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 494 380,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 237 429,19					641 510,95	181 169,11	0,00	16 373,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 237 429,19					641 510,95	181 169,11	0,00	16 373,66
200000000350350/10278 04046 00020333902		0,00	A-1	949 765,86	11,92	F		1,424	73 206,17	12 913,51	0,00	34,09
5643557		0,00	A-1	965 734,81	12,92	F		1,803	66 589,56	16 841,32	0,00	1 162,39
5702037		0,00	A-1	1 751 745,00	36,67	F		2,464	0,00	38 433,37	0,00	104,72
86469222706		0,00	A-1	433 294,94	6,58	F		4,456	57 257,61	17 756,43	0,00	45,54
86473980951		0,00	A-1	1 222 482,08	14,92	F		0,768	77 238,71	9 071,09	0,00	507,72
86474148991		0,00	A-1	378 700,45	16,00	F		0,854	21 843,41	3 112,39	0,00	674,46
A060164		0,00	A-1	44 216,49	0,58	F	TAUX FIXE	4,380	44 216,49	971,86	0,00	0,00
A3407042		0,00	A-1	90 565,58	2,00	F	TAUX FIXE	4,480	39 133,16	3 406,00	0,00	422,43
DOS02000714		0,00	A-1	323 200,00	10,42	F		0,250	29 016,38	808,00	0,00	384,07
M98960A- Contrat M98960A		0,00	A-1	233 913,98	9,42	F		0,250	23 129,46	584,78	0,00	270,80
MON512745EUR		0,00	A-1	160 310,00	5,67	F		1,050	27 880,00	1 573,48	0,00	115,88
MON540433EUR/0542275/001		0,00	A-1	812 500,00	16,00	F		0,650	50 000,00	5 159,38	0,00	1 239,06
MON542088EUR		0,00	A-1	2 871 000,00	21,58	V	EURIBOR03M	2,641	132 000,00	70 537,50	0,00	11 412,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		25 570,20					5 111,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		25 570,20					5 111,00	0,00	0,00	0,00
10615		0,00	A-1	25 570,20	4,75	F	TAUX FIXE	0,481	5 111,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 262 999,39					646 621,95	181 169,11	0,00	16 373,66

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 262 999,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		12-12-2023
	Catégories de biens amortis		
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2031 Frais d'études	5	12/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	12/12/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	12/12/2023
L	2033 Frais d'insertion (non suivi de travaux)	5	12/12/2023
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	12/12/2023
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	12/12/2023
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	12/12/2023
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	204123 Subv. régions-Projets infrastructures d'intérêt national	30	12/12/2023
L	204131 Subv.départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	12/12/2023
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	204133 Subv.département-Projets infrastructures intérêt national	30	12/12/2023
L	2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	12/12/2023
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	2041413 Subv. com. GFP - Projets infrastructures d'intérêt natio	30	12/12/2023
L	2041481 Subv. autres communes-Biens mobiliers, matériel, études	5	12/12/2023
L	2041482 Subv. autres communes - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	2041483 Subv.autres com.-Projets infrastructure intérêt national	30	12/12/2023
L	2041511 GFP de rattachement - Biens mobiliers	5	12/12/2023
L	2041511 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	5	12/12/2023
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et in	15	12/12/2023
L	2041512 Subv. GFP rattach. - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	2041513 GFP de rattachement-Projets d'infrast	30	12/12/2023
L	2041513 Subv.GFP rattach.-Projet infrastructure intérêt national	30	12/12/2023
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	12/12/2023
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	15	12/12/2023
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	12/12/2023
L	2041581 Subv. autres groupem.-Biens mobiliers, matériel, études	5	12/12/2023
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	15	12/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	30	12/12/2023
L	2042 Subv. d'équip. versées aux pers.droit privé (mobiliers, mat	5	12/12/2023
L	2042 Subv. d'équip.versées aux pers.droit privé (bâtiments)	15	12/12/2023
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	12/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	3	12/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	12/12/2023
L	2132 Immeubles de rapport	20	12/12/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport	35	12/12/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	12/12/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	6	12/12/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	12/12/2023
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	12/12/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	12/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	12/12/2023
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	12/12/2023
L	2182 Matériel de transport lourd	10	12/12/2023
L	2182 Matériel de transport léger	8	12/12/2023
L	2183 Matériel de bureau	7	12/12/2023
L	2183 Matériel informatique	5	12/12/2023
L	2184 Mobilier	12	12/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	12/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	20 000,00		80 319,00	100 319,00	0,00	100 319,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	20 000,00		80 319,00	100 319,00	0,00	100 319,00
Provision risque maternité et LMD	20 000,00	08/12/2011	80 319,00	100 319,00	0,00	100 319,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	20 000,00		80 319,00	100 319,00	0,00	100 319,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	20 000,00		80 319,00	100 319,00	0,00	100 319,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					800 000,00	690 311,99										10 362,57	28 486,35	
TSB	2020	X Echéance constante	TSB Financement terrains de padel	SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE	800 000,00	690 311,99	20,58	M	F		1,530	F		1,530	A-1		10 362,57	28 486,35
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 275 325,29	451 321,22										6 082,26	63 799,01	
LOGIEST	2021	X Echéance constante	25 rue du Maréchal Ney - 1 logement (REAMENAGEMENT PRET 0354497)	Caisse dépôt et Consignations	11 338,86	3 159,98	1,83	T	F		1,400	F		1,400	-		34,87	1 791,49
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1997	C	Acquisition 130 Rue de la République	Caisse dépôt et Consignations	22 486,23	6 309,06	4,08	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	68,13	1 130,74
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1998	X Echéance constante	CONSTRUCT; 16 LOGTS ILOT HEYMANN	Caisse dépôt et Consignations	843 500,41	290 094,56	5,83	A	V	LIVRET A	3,550	V	LIVRET A	1,950	-	LIVRET A	3 886,31	41 536,23

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	1999	X Echéance constante	16 LGTS HEYMANN - 1 ^{re} tranche	Caisse dépôt et Consignations	158 242,08	61 145,23	7,08	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	1,950	-	LIVRET A	928,07	6 565,38
MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	2018	X Echéance constante	17 LOGEMENTS DUPLEX LA CALIFORNIE (REAMENAGEMENT PRET 0350277)	Caisse dépôt et Consignations	103 521,65	57 293,90	8,33	A	R	LIVRET A	1,951	R	LIVRET A	1,350	A-1	LIVRET A	773,47	6 716,13
RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	1999	X Echéance constante	REHABILITATION ancien s'Uminaire de R'U'nÚmont-en foyer jeunes travailleurs	Caisse dépôt et Consignations	99 343,40	30 058,69	5,17	A	R	LIVRET A	4,300	R	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	324,58	4 431,69
SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	1992	X Echéance constante	25 Rue du Mar'Uchal Ney-1 logement	Caisse dépôt et Consignations	36 892,66	3 259,80	1,58	A	R	LIVRET A	5,800	R	LIVRET A	5,800	-	LIVRET A	66,83	1 627,35
TOTAL GENERAL					2 075 325,29	1 141 633,21											16 444,83	92 285,36

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	108 730,19
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	827 791,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	936 521,25
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 818 096,80
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,54

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		23,00	0,00	23,00	20,00	2,00	22,00
Agent administratif d'état-civil	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent d'accueil	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur des réseaux sociaux	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de gestion administrative	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Assistante ressources humaines et rémunérations	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé RH et Finances	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé carrières, parcours professionnels et formations	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de développement culturel vie associative	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé/Chargée de mission Démocratie locale participation citoyenne	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargée de la transition écologique	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur de l'attractivité	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice des solidarités et des familles	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire équipe entretien	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Responsable Service Finances - Marchés Publics	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de l'état civil et des services à la population	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable de la vie scolaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable du service ressources humaines	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaire Général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		40,00	6,00	46,00	36,00	14,00	50,00
ASVP	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Adjoint au chef d'équipe du centre de maintenance	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'entretien	C	9,00	6,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Agent de gestion budgétaire, financière et comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent technique	C	16,00	0,00	16,00	9,00	9,00	18,00
Apprenti	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant logistique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de mission environnement et cadre de vie	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de mission politique de la Ville	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef d'équipe adjoint espaces verts	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef d'équipe centre de maintenance	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Responsable du Service Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		8,00	0,00	8,00	8,00	1,00	9,00
ATSEM	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Apprenti	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé des politiques sportives	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de développement de la Cité du Faire	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		10,00	7,00	17,00	15,00	2,00	17,00
Animateur adjoint pédagogique	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur enfance et jeunesse	C	2,00	7,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Animateur enfance jeunesse	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Animateur ludothèque	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chargé de projet animations et de développement social enfance j	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Coordinateur PEDT extra sco/périsolaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice de la Ludothèque	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

Directrice du CLEJ	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur de la Police Municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Policier Municipal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général Adjoint des ressources et moyens	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des Services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		89,00	13,00	102,00	86,00	19,00	105,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM	C	TECH		0,00	A 332-14	CDD Vacance temporaire d'emploi
Agent technique	C	TECH		0,00	A 332-14	CDD Vacance temporaire d'emploi
Animateur enfance jeunesse	C	ANIM		0,00	A 332-14	CDD Vacance temporaire d'emploi
Animateur enfance jeunesse	C	ANIM		0,00	A A	A Contrat aidé
Apprenti	C	TECH		0,00	A A	A Apprenti
Apprenti	C	MS		0,00	A A	A Apprenti
Chargé RH et Finances	B	ADM		0,00	A 332-14	CDD Vacance temporaire d'emploi
Chargé de développement culturel vie associative	C	ADM		0,00	A 332-14	CDD Vacance temporaire d'emploi
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint pédagogique	C	ANIM		0,00	A 332-23	CDD Accroissement temporaire d'activité
Agent d'accueil	C	ADM		0,00	A 332-13	CDD Remplacement temporaire
Agent d'entretien	C	TECH		0,00	A 332-13	CDD Remplacement temporaire
Agent technique	C	TECH		0,00	A 332-13	CDD Remplacement temporaire
Agent technique	C	TECH		0,00	A 332-23	CDD Accroissement temporaire d'activité
Animateur enfance jeunesse	C	ANIM		0,00	A 332-13	CDD Remplacement temporaire
Animateur enfance jeunesse	C	ANIM		0,00	A 332-23	CDD Accroissement temporaire CDD 10H
Conseiller numérique	C	TECH		0,00	A 332-24	A Contrat de projet

COMMUNE DE JARVILLE - BUDGET COMMUNE JARVILLE - BP - 2026

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médiateur de proximité	C	TECH		0,00	A 332-23	CDD Accroissement temporaire d'activité
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/01/2023 - .	LA MAISON BLEUE	SAS LA MAISON BLEUE	Société Française	748 000,00
Détention d'une part du capital				
01/01/2000 - 15/11/2012 -	SOLOREM SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND NANCY HABITAT	SOLOREM SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND NANCY HABITAT	Société Française Société Française	640,00 1 000,00
27/09/2018 -	SPL IN-PACT GL	SPL IN-PACT GL	Société Française	4 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/06/1986 -	SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	SA SOCIETE LORRAINE D'HABITAT	Société Française	313 609,10
01/10/1992 -	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	MEURTHE ET MOSELLE HABITAT	Collectivité Locale - Département	616 324,66
12/02/1999 -	RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	SA RESIDENCES SOCIALES DE FRANCE	Société Française	45 780,92
09/03/2020 - 01/03/2021 -	TSB LOGIEST	TSB SA LOGIEST	Association Société Française	800 000,00 10 080,78
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
09/06/2023 -	JARVILLE JEUNES MJC	JARVILLE JEUNES MJC	Association	425 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI Métropole du Grand Nancy	04/12/1995	TPU	
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public Administratif	Centre Communal d'Action Sociale			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 880 410,73	1 880 410,73
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-608 397,74	-608 397,74
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 272 012,99	1 272 012,99

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	724 288,37	724 288,37
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 272 012,99	1 272 012,99
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 996 301,36	1 996 301,36

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	646 843,95	646 843,95
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 228 004,59	3 228 004,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 581 160,64	2 581 160,64

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		646 843,95	I 646 843,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		646 621,95	646 621,95
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	641 510,95	641 510,95
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 111,00	5 111,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		222,00	222,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	222,00	222,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 228 004,59	III 3 228 004,59
Ressources propres externes de l'année (a)		379 925,87	379 925,87
10222	FCTVA	379 925,87	379 925,87
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 848 078,72	2 848 078,72
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	5 580,00	5 580,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	1 912,00	1 912,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	9 100,00	9 100,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	237,52	237,52
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	2 163,00	2 163,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	182,00	182,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	99,60	99,60
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	1 632,06	1 632,06
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	26 184,00	26 184,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	14 134,82	14 134,82
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	2 179,00	2 179,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	51 427,16	51 427,16
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	17 774,00	17 774,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	39 888,74	39 888,74
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	1 701,41	1 701,41
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	42 615,88	42 615,88
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	999,00	999,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	300 268,53	300 268,53
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 303 748,76	1 303 748,76
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 026 251,24</i>	<i>1 026 251,24</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	12 894 443,00	2,92	33,85	-1,46	4 364 769,00	1,42
TFPNB	17 570,00	-9,90	23,36	-1,43	4 104,00	-11,21
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	169 899,00	-62,85	13,78	-1,43	23 412,00	-63,38
TOTAL	13 081 912,00	0,58			4 392 285,00	0,46

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice **29**
 Nombre de membres présents : **29**
 Nombre de suffrages exprimés : **29**

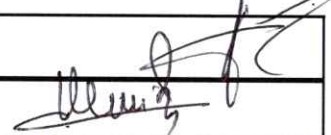




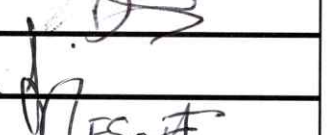
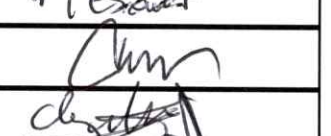

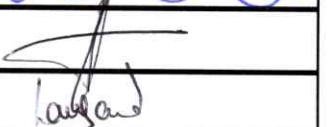


VOTES :

Pour : **22**
 Contre : **7**
 Abstentions : **✓**



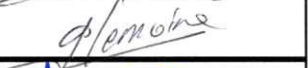


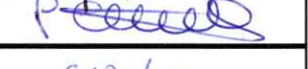

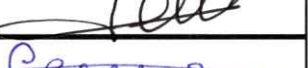


Date de convocation : 20/01/2025

Présenté par Le Maire (1),
 A Jarville-la-Malgrange, le 02/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
 A Jarville-la-Malgrange, le 02/02/2026
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANCEAUX Dominique	
BAN Henri	
BIVER Catherine	
BRONNER Christine	
BUFFET Catherine	
CARO Michel	
CHATEAU Christophe EIR par Mme DECAILLOT	
DAMM Claude	
DARNE Jean-Claude	
DECAILLOT Patricia	
DESFORGES Nadia	
DJERNINE Akli	
ESNAULT Nathalie	
GACHENOT Jean-Christophe	
GECHTER Gilles	
GIACOMETTI Daniel	
GUYOMARCH Baptiste	
KIBAMBA Christian EIR par M Anceaux	
LANGARD Pascale	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LAURENT Loïc	
LAVICKA Claude	
LEMOINE Geneviève	
MANGIN Cindy	
MATHERON Vincent, Maire	
PERRIN Josette	
PETOT Liliane	
POLLI Catherine	
VIGO Stéphane <i>EIR par Mme PERRIN</i>	
WUCHER Anne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jarville-la-Malgrange, le *21/02/26*

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.